



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-129116>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-129116**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de Seine-et-Marne

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22770001000019

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77010

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : [https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=g3h)

[ConsultationsOrganisme&org=g3h](https://marches.maximilien.fr/?page=Frame.ConsultationsOrganisme&org=g3h)

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Valdomar KA

Adresse mail du contact : Valdomar.ka@departement77.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 164145514

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : ? la présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; ? une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; ? une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont dispose le candidat pour la réalisation de l'accord-cadre ; ? pour les entreprises dont l'effectif est supérieur ou égal à 50 salariés : le procès-verbal de la réunion du dernier comité social et économique consacré à l'examen du rapport et du programme relatifs à la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi, prévu à l'article L. 2312-27 du Code du travail.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : ? une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (à compléter dans le DC2 le cas échéant) ; pour les entreprises dont l'effectif est supérieur ou égal à 50 salariés : le procès-verbal de la réunion du dernier comité social et économique consacré à l'examen du rapport et du programme relatifs à la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi, prévu à l'article L. 2312-27 du Code du travail.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : ? la déclaration d'intention de soumissionner : formulaire DC1 (formulaire joint) dans sa version révisée au 01 avril 2019 (ou équivalent), complété ; ? la déclaration du soumissionnaire : formulaire DC2 (formulaire joint) dans sa version révisée au 21.11.2023 (ou équivalent), complété ; ? l'attestation sur l'honneur jointe à dater si le soumissionnaire n'utilise pas le formulaire DC1 cité ci-dessus ; ? si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; ? la présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; ? une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ? une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont dispose le candidat pour la réalisation de l'accord-cadre.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/12/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Conseil Départemental de Seine-et-Marne

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Soutien psychologique des agents du Département de Seine-et-Marne

Code CPV principal - Descripteur principal : 85140000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet le soutien psychologique des agents du Conseil départemental de Seine-et-Marne.

Lieu principal d'exécution du marché : Melun

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le jugement des offres s'effectue de la manière suivante : I. LE PRIX : 60 % noté sur 60 points Chaque soumissionnaire se verra attribuer un nombre de points sur 60 au vu du prix en euros TTC résultant du détail quantitatif estimatif (DQE). Le détenteur du prix le plus bas se verra attribuer le nombre maximal de points, 60 points, sauf si ce prix est anormalement bas. La formule mathématique pour l'attribution des points aux fournisseurs est : $N = \text{note maximale} \times (V0 / V)$ N : note de l'offre considérée V : valeur de l'offre considérée V0 : valeur de la meilleure offre II. CRITÈRE VALEUR TECHNIQUE : 40 % Selon les sous-critères suivants notés sur 40 points : La reformulation de la demande du Département : 5 points La proposition détaillée des modalités et délais d'exécution des prestations : prise de rendez-vous, explications du déroulement type des diverses consultations, modalités de suivi des prestations, mesures d'urgence : 10 points La présentation de la plateforme dédiée : ergonomie, accompagnement à la prise en main de la

plateforme, accessibilité à la plateforme pendant l'analyse des offres...: 5 points La proposition d'indicateurs de suivi quantitatifs et qualitatifs du bilan d'activité du prestataire selon la périodicité définie dans le CCP : 10 points La liste des moyens humains affectés à la réalisation des prestations, les curriculum vitae et qualité des intervenants, ainsi que la copie des diplômes des psychologues avec références en lien avec les prestations demandées : 10 points

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/11/2024